

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

Période close le 31 décembre 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1, ou en visitant notre site Web à www.bmo.com/banqueprivée ou celui de SEDAR au www.sedar.com. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme (le « Portefeuille »).

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif de produire un rendement supérieur par une combinaison de revenu d'intérêts et de croissance du capital, tout en préservant le capital. Le Portefeuille investit essentiellement dans des titres à revenu fixe de haute qualité ayant une échéance de plus de un an, notamment des obligations et des débetures émises par des gouvernements ou des sociétés du Canada.

Pour atteindre les objectifs du Portefeuille, le sous-conseiller sélectionne des titres à revenu fixe en s'appuyant sur les caractéristiques d'un indice obligataire à moyen terme canadien largement reconnu (constitué d'obligations dont l'échéance est supérieure à cinq ans et inférieure ou égale à dix ans).

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou dans toute version modifiée ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le 3 mai 2019, le gestionnaire a procédé à l'examen du Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé que le niveau de risque du Portefeuille demeurerait inchangé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2019, le Portefeuille a dégagé un rendement de 5,74 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada, a affiché un rendement total de 5,76 % pour la même période.

Les obligations canadiennes à court et à moyen terme, que reflètent l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada et l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada, ont enregistré des rendements respectifs de 3,11 % et de 5,76 %. Bien que de nombreuses banques centrales aient abaissé leurs taux d'intérêt, la Banque du Canada (BdC) a maintenu les siens.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

Les placements dans le secteur des infrastructures ont nuï au rendement du Portefeuille. Les obligations fédérales ont également desservi le rendement, tout comme les obligations fédérales non émises par des sociétés d'État (obligations non garanties par un organisme d'État).

Le secteur de l'énergie a contribué au rendement du Portefeuille, tout comme celui des services de communication. Les obligations de sociétés ont mieux fait que les obligations provinciales et fédérales, alors que les obligations à durée moyenne (sensibilité aux taux d'intérêt) ont mieux fait que celles à durée courte. Les obligations de sociétés notées BBB ont favorisé le rendement.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

La Réserve fédérale américaine a suspendu les baisses de son taux directeur et le marché ne s'attend à aucune variation importante des taux d'intérêt. La BdC suit une trajectoire similaire : il semble qu'elle maintiendra ses taux d'intérêt dans un avenir proche. Selon le marché canadien, il existe une légère chance que la Banque réduise les taux de 25 points de base au quatrième trimestre de 2020. Cependant, une telle mesure dépendra fortement de la tournure de divers événements géopolitiques (la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'élection présidentielle de 2020 aux États-Unis, le différend commercial entre les États-Unis et la Chine, les relations entre les États-Unis et l'Iran, etc.). Une baisse des taux d'intérêt devrait être favorable pour les obligations à durée longue. Le sous-conseiller croit que les obligations de sociétés continueront d'offrir un bon rendement, étant donné que les données fondamentales sous-jacentes restent solides, ce qui devrait entraîner un resserrement des écarts de taux (différence de taux entre deux obligations à échéance comparable, mais de qualité différente sur le plan du crédit) de ces obligations.

Comité d'examen indépendant

Le 1^{er} janvier 2019, Marlene Davidge a été nommée présidente du comité d'examen indépendant (CEI). Le 4 avril 2019, le CEI du Fonds a été réduit à quatre membres lorsque Louise Vaillancourt s'est retirée du CEI.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les relations avec les parties liées décrites ci-après et a formulé une recommandation favorable selon laquelle ces relations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres de créance non gouvernementaux ou d'actions d'un émetteur, pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste;

d) des opérations interfonds;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller se sont fondés sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais

sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 31 déc. 2019 (en milliers de dollars)	Période close le 31 déc. 2018 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	264	265

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾		Exercices clos les 31 décembre				
		2019	2018	2017	2016	2015
Actif net à l'ouverture de la période	\$	10,52	10,62	10,81	10,99	10,95
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$	0,27	0,26	0,24	0,25	0,28
Total des charges ²⁾	\$	0,00	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$	0,05	(0,07)	0,02	0,11	0,31
Gains (pertes) latents pour la période	\$	0,26	0,01	(0,17)	(0,32)	0,02
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾	\$	0,58	0,20	0,09	0,03	0,60
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$	0,28	0,28	0,28	0,30	0,34
Dividendes	\$	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$	—	—	—	0,05	0,15
Remboursement de capital	\$	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales⁴⁾	\$	0,28	0,28	0,28	0,35	0,49
Actif net à la clôture de la période	\$	10,84	10,52	10,62	10,81	10,99

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires		Exercices clos les 31 décembre				
		2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$	2 309 440	2 151 806	1 981 163	1 849 365	1 153 591
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾		213 035	204 516	186 608	171 131	104 976
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	%	0,14	0,14	0,15	0,15	0,16
Ratio des frais d'opérations ³⁾	%	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	%	39,45	42,06	35,70	40,49	49,72
Valeur liquidative par part	\$	10,84	10,52	10,62	10,81	10,99

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de zéro.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

Rendement passé

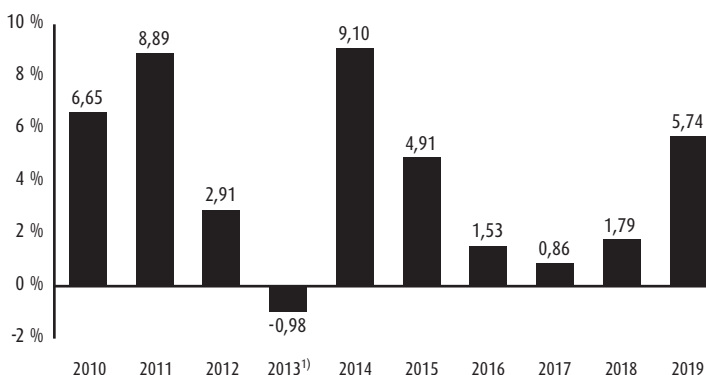
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Les stratégies de placement et l'indice de référence du Portefeuille ont été modifiés le 25 janvier 2013. Par conséquent, le rendement du Portefeuille avant cette date aurait été différent sous les stratégies de placement et l'indice de référence actuels.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du Portefeuille et ceux de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada et de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de cinq à dix ans. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du rendement total de toutes les obligations canadiennes négociables ayant une échéance supérieure à un an.

	Un an %	Trois ans %	Cinq ans %	Dix ans %
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme ^{†*}	5,74	2,77	2,95	4,09
Indice des obligations à moyen terme FTSE Canada ^{**}	5,76	2,85	3,00	4,63
Indice des obligations universelles FTSE Canada ^{**}	6,87	3,57	3,18	4,31

[†] Le rendement du Portefeuille est présenté après déduction des frais; l'indice de référence ne comprend pas de frais de placement.

* Le 25 janvier 2013, les stratégies de placement et l'indice de référence du Portefeuille ont été modifiés.

** L'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada est l'indice de référence du Portefeuille. Avant le 25 janvier 2013, l'indice de référence était l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Ce dernier continue d'être utilisé, car il s'agit d'un indice pertinent pour évaluer le rendement du Portefeuille.

On trouvera à la section Résultats du présent rapport un commentaire sur le marché et des renseignements sur le rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à moyen terme

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2019

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations provinciales	39,4
Obligations d'État	34,8
Obligations de sociétés	22,7
Obligations municipales	2,3
Trésorerie/créances/dettes	0,5
Obligations supranationales	0,3
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Province d'Ontario, non garanties, 2,600 %, 2 juin 2025	4,1
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	4,0
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2026	3,9
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2029	3,9
Gouvernement du Canada, 2,250 %, 1 ^{er} juin 2025	3,8
Gouvernement du Canada, non garanties, 1,000 %, 1 ^{er} juin 2027	3,7
Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 2,400 %, 2 juin 2026	3,3
Province d'Ontario, non garanties, 2,600 %, 2 juin 2027	3,2
Province d'Ontario, non garanties, 2,900 %, 2 juin 2028	3,1
Province d'Ontario, non garanties, 2,700 %, 2 juin 2029	2,4
Province de Québec, non garanties, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2025	2,1
Province de Québec, non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} sept. 2026	2,0
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 88, obligations hypothécaires, garanties, 2,100 %, 15 sept. 2029	1,9
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 73, obligations hypothécaires, garanties, 1,900 %, 15 sept. 2026	1,9
Province de Québec, non garanties, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2028	1,9
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 85, obligations hypothécaires, garanties, 2,650 %, 15 déc. 2028	1,8
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 77, obligations hypothécaires, garanties, 2,350 %, 15 juin 2027	1,7

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Province de Québec, non garanties, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2027	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 82, obligations hypothécaires, garanties, 2,650 %, 15 mars 2028	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 62, obligations hypothécaires, garanties, 2,550 %, 15 mars 2025	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 70, obligations hypothécaires, garanties, 2,250 %, 15 déc. 2025	1,3
Gouvernement du Canada, obligations, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2025	1,2
Province de Québec, billets, non garantis, 2,300 %, 1 ^{er} sept. 2029	1,2
Province de l'Alberta, non garanties, 2,200 %, 1 ^{er} juin 2026	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 67, obligations hypothécaires, garanties, 1,950 %, 15 déc. 2025	1,1
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	59,3
Valeur liquidative totale	2 309 440 134 \$

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est un nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivée

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026